

Un adhérent réagit à la hausse du carburant !

22 FÉVRIER 2022



Une ritournelle dans la profession. Florian François, dirigeant de T.F.F (80), subit de plein fouet la flambée du prix du gazole et se demande déjà s'il parviendra à finir l'année.

«?J'ai 20 véhicules. Ceux qui roulent pour les sucres Saint Louis bénéficient de la clause carburant mais, pour les autres clients, il n'est plus possible de négocier un centime?», se décourage le chef d'entreprise qui avait pourtant réussi à augmenter ses tarifs de transport en container il y a quelques mois. Entre-temps, ses véhicules consomment 180 000 litres par trimestre et sa facture a grimpé de 24 000?euros.

«?Ce que j'ai obtenu ne suffit plus pour faire face aux hausses. Il n'y a pas que le gazole qui augmente, les salaires, le matériel, l'AdBlue et les péages aussi. Et toutes mes tentatives pour obtenir de nouvelles revalorisations sont restées vaines?», s'inquiète le transporteur qui tente de réduire au maximum ses dépenses. *«?Nous demandons à nos conducteurs de rouler à 80?km/h et d'éviter les autoroutes mais, malgré tout, nous n'arrivons plus à gagner d'argent.?»* Sa trésorerie fond. Résultat : les banques lui ont supprimé ses cartes à débit différé et interdit tout découvert. Il en vient même à regretter son statut de salarié passé et prévient : *«?Si le pétrole reste cher, il y aura des faillites en pagaille dans le transport routier.?»*

[Lire la suite de l'article de Transport Info](#)